REGLEMENT
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2026

CHAMPIONNAT CHEVAUX DE 7 ANS

ENDURANCE

14-15/11/2026 – Uzès (30)

Clôture
Lundi 2 Novembre 2026

SOMMAIRE

Conditions générales 2
Conditions de participations 2
Conditions de qualifications 2
Barèmes techniques 2
Procédure d'engagement 2
Dotations 2
Classement Général 3

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours d'Endurance, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label "championnat de France" sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

CONCURRENTS		CHEVAUX	
LFC	Nombre de participations autorisées	Conditions	Nombre de participations autorisée
LFC Pro	1	7 ans et qualifiés	1

- Le poids du concurrent est de 70kg minimum

Conditions de qualifications

CHAMPIONNATS	CAVALIER	EQUIDES
7 ans	Être qualifié pour l'épreuve du championnat selon le règlement FFE et FEI endurance 2026	Être qualifié pour l'épreuve du championnat selon le règlement FFE et FEI endurance 2026

Des chevaux peuvent être sélectionnés par la DTN.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

CEI2* 120 km : 120 à 139 km sur une journée.

Procédure d'engagement

Les engagements doivent se faire via FFE Compet, dans l'épreuve CEI2* du concours 202630007. Le montant des engagements est proposé par l'organisateur, sous réserve du respect du règlement FEI, et validé par la FFE.

Dotations

Classement général	
Championnat 7 ans	3 000 € 1er 1 600€ / 2ème 800€ / 3ème 600€

Classement Général

Le classement du championnat se fait **selon l'ordre d'entrée dans l'aire vétérinaire lors du contrôle final de l'épreuve**. Un seul passage est possible.

En cas d'ex aequo, le classement se fait en fonction des temps de récupérations cumulés sur l'ensemble de l'épreuve.